



COMITE DIRECTEUR n°14 (2020 – 2024)

Procès-verbal du jeudi 12 octobre 2023

Réunion plénière du 12 Octobre 2023

Présidence de séance : Guy ANDRE

Présents : Sébastien BOIE, Hubert DESTENAY, Brahim FOUZARI, Dimitri FUMEL, Jacky GHEZA, Christian GILLES, Olivier LHERMITE, Gilles RAVIGNEAUX et Didier SENECHAL.

Excusés : Younès ACHOURI, Christian BAUDIER, Philippe BELLINET, Karine COLLIGNON, Darkaoui DARKAOUI ALLAOUI, David GROUD, Stéphanie MATHEY et Willy WATRIN.

Absents : Elise BUSSAGLIA et Magali GOFFETTE.

Assistent : Valérie BOILEAU (Comptable), Sofiane CHIBANE (Commissaire aux comptes), Lucas THOUE (Directeur) et Jean-Claude ROYER (Président CDA).

1. – Accueil du Président

Le Président Guy ANDRE accueille les membres du Comité Directeur pour cette dernière réunion avant l'Assemblée Générale du 28 octobre 2023.

Occasion également pour Lucas THOUE, nouveau Directeur de se présenter aux membres présents. Ce dernier a pris ses fonctions le lundi 9 octobre 2023 afin de remplacer Alexandre BROUTOT au poste de Directeur.

Carnet Noir :

Une pensée pour le décès de :

- Madame Yvonne KROLAK, figure emblématique de l'ES BLANZY
- Monsieur LEROY Yvon, grand père de Dimitri FUMEL
- Monsieur Éric ULPAT, Conseiller Municipal et ex Adjoint aux sports à la Ville de RETHEL
- Monsieur Gérard FREROT, père de David FREROT, président de l'AEF 08.

2. – Approbation PV Comité Directeur n°11 du 24/04/2023 et n°13 du 21/07/2023 ainsi que le PV de l'AG 2022 et les PV des Commissions

Les Procès-Verbaux du Comité Directeur n°11 du 24/04/2023 et n°13 du 21/07/2023 sont validés à l'unanimité des membres présents, au même titre que les procès-verbaux des Commissions 08.

Le Procès-Verbal de l'Assemblée Générale du 29/10/2022 est également validé à l'unanimité des membres présents.

3. – Présentation des comptes par le Commissaire aux Comptes et arrêtés des comptes 2022-2023

Nous remercions Monsieur CHIBANE, du Cabinet PIERQUIN, pour son intervention concernant la présentation des comptes. Nous aurons le plaisir de le retrouver lors de l'Assemblée Générale pour le compte rendu du Commissaire aux Comptes.

Les comptes sont arrêtés à l'unanimité des membres présents.
Ils seront soumis à l'approbation des clubs lors de l'Assemblée Générale.

4. – Organisation de l'Assemblée Générale du 28/10/2023

L'assemblée Générale du District des Ardennes de football se déroulera le samedi 28 octobre 2023 à Poix-Terron – Salle de la Vence, début à 9h45.

Les convocations des clubs ont été envoyées par mail ainsi que les documents officiels relatifs à l'Assemblée Générale, à savoir convocation, pouvoir, notice d'utilisation du pouvoir, ordre du jour, PV de l'AG du 29/10/2022 ainsi que le compte rendu financier de l'exercice 2022-2023. Les documents ont également été publiés sur le site officiel du District des Ardennes.

L'ordre du jour proposé est le suivant :

- Ouverture de l'AG et Mot de bienvenue du Président.
- Présentation des invités et du Directeur.
- Approbation du PV de l'AG du 28 octobre 2022.
- Election de la délégation des représentants des clubs de District aux Assemblées Générales de Ligue.
- Remise de récompenses Ligue et District.
- Modifications Règlementaires Jeunes (format des championnats)
- Présentation du Bilan et du Compte de résultats de la saison 2022/2023, affectation des résultats, compte rendu de Monsieur le Commissaire aux Comptes et approbation des Comptes présentés.
- Intervention vidéo de Yann LEROY, Président M&M, candidat à la présidence de la LGEF.
- Rapport d'activité et récompenses aux champions 2022/2023.
- Parole aux invités.

Ce dernier est validé par les membres présents.

L'Assemblée Générale du 28/10/2023 viendra clôturer la saison 2022-2023.

5. – Retour sur les journées d'accueil du Foot d'Animation

Christian GILLES, président de la Commission Foot Animation fait un retour sur les journées d'accueil du Foot Animation. Il précise qu'il y a une augmentation du nombre d'équipes mais que le nombre de licenciés n'augmente pas forcément en conséquence et attire l'attention des clubs sur le fait que chaque joueur doit être licencié afin de participer aux plateaux.

Le District des Ardennes et l'US Bazeilles ont eu le privilège d'accueillir la rentrée du foot le 13/09/2023, site unique du GRAND EST retenu par la LFA. Cette tournée, mise en place par la FFF est venu lancer officiellement la saison du football des

jeunes. La journée a été une grande réussite avec environ 400 enfants, le District des Ardennes remercie le club de l'US Bazeilles pour son investissement et la qualité de son accueil.

Cette journée a été également l'occasion de remettre les dotations aux clubs labélisés. Le Comité Directeur remercie Monsieur Vincent RION, représentant du Crédit Agricole et Monsieur Christophe SOLLNER, représentant de la LFA, pour leur présence.

Christian GILLES souhaite également qu'il soit soumis à la réflexion du Comité un système d'avertissement et d'amende pour les équipes engagées sur certains plateaux qui ne se présentent pas ainsi que pour les clubs qui annulent au dernier moment un plateau.

6. – Projet de l'AEF08

L'Amicale de Educateurs 08 remet en place ses journées de perfectionnement auprès des clubs avec notamment "l'école des gardiens de but", "l'école des attaquants". Actions pour lesquelles le District des Ardennes accorde un soutien financier à hauteur de 3000 euros par saison.

Pour cette saison, l'AEF08 souhaite mettre en place un accompagnement dans la structuration technique des clubs et demande une aide financière supplémentaire de 2000 euros au District des Ardennes.

Après une présentation suite aux éléments fournis par le président de l'AEF 08, la demande est soumise au vote du Comité Directeur. Sur les 10 membres présents, 6 votes contre et 4 votes pour.

Le Comité Directeur décide de ne pas accéder à la demande de l'AEF08 car Les finances du District des Ardennes ne sont pas extensibles (résultat négatif à hauteur de 11 345 euros pour la saison 2022-2023) et une aide (conséquence) est déjà versée pour la mise en place d'actions à destination des clubs.

Toutefois, le Comité Directeur confirme à nouveau son aide à hauteur de 3000 euros au profit de l'AEF08 pour mener à bien ces projets.

7. – Ajustements des commissions

A noter la démission de Monsieur Valentin LAURENT de sa qualité de membre de la commission du Foot Animation.

8. – Aides FAFa

5 dossiers ardennais ont été traités par la Commission Régionale du FAFa, après validation par le District des Ardennes (reste la validation de la FFF). Sur ces 5 dossiers, 4 ont été validés et 1 ajourné :

- Chooz 11 200 € (éclairage)
- Nouzonville 1800 € (bancs de touche)
- Warcq 20 000 € (vestiaires)
- Signy-l'Abbaye 5800 € (éclairage)

- Warcq 11 200 € (club house) : dossier ajourné car le budget FAFA de la Ligue Grand Est de Football a été consommé. Si certaines ligues n'ont pas consommé la totalité de leur budget FAFA, ces fonds sont orientés vers un pot commun qui pourra peut-être permettre au second dossier de Warcq de recevoir un financement de la part du FAFA.

C'est au total 38 800 euros qui ont été distribués via le FAFA au profit de nos clubs ardennais avec comme axes prioritaires la sécurisation et la mise en conformité.

9. – Divers

1) Demande de l'AS TRM au sujet des féminines

Par un mail du 1/09/2023, le club de l'AS TRM a demandé au District des Ardennes pour engager une seconde équipe Seniors F à 8 mais également une dérogation à la restriction de participation des joueuses U16 et U17 en Seniors F afin de pouvoir constituer cette équipe et de fidéliser les licenciées au sein du club.

Pour rappel, l'article 15 du règlement championnat Seniors F dispose que « *Les licenciées U17F et U16F peuvent également participer à ces rencontres sous réserves d'avoir l'autorisation médicale conformément à l'article 73 des RG de la FFF, dans la limite de trois joueuses, dont une U16F (article 9 des RP de la LGEF)* ».

Le médecin du Comité Directeur, Monsieur DARKAOUI, a donné son aval et les licenciées U16 et U17 de l'AS TRM ont des dossiers de double surclassement validés par la LGEF.

Les membres présents du Comité valide à l'unanimité, la demande de dérogation de l'application de la restriction de participation aux joueuses U16 et U17 en championnat Seniors F à 8 pour la saison 2023-2024 à l'AS TRM.

2) Point sur le classement des installations

Le District des Ardennes dispose aujourd'hui de 93 installations non classées sur environ 234 installations.

Pour compenser ce retard conséquent, le Président du District va rencontrer deux alternants de la LGEF avec Michel GENDRON, Président de la Commission Régionale des terrains et des installations sportives, le 19 octobre.

La priorité étant de classer les installations des clubs de Ligue, puis les T4 et les T5.

L'idée est que ces deux alternants puissent réaliser les visites ainsi que les rapports de visite (rapport obligatoire à partir du T3 et fortement recommandé pour les autres niveaux).

L'ordre du jour étant épuisé, le Président lève la séance à 21h00.

Guy ANDRE, président

Lucas THOUE, secrétaire de séance

